

Communiqué de presse

L'Association des Directrices et Directeurs d'Hôpital signe une convention quadripartite dans le cadre du plan « Talents du service public » avec le Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques, l'Association des Anciens Élèves de l'École Nationale d'Administration et l'Association des Administrateurs Territoriaux de France



Paris, le 01/04/2021 – Le mercredi 31 mars 2021, dans le cadre du plan « Talents du service public », l'Association des Directrices et Directeurs d'Hôpital (ADH) a signé une convention de partenariat avec Le ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques, l'Association des Anciens Élèves de l'École Nationale d'Administration (AAEENA) et l'Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF).

L'association, engagée depuis longtemps à travers ses travaux dans la défense de l'égalité, a signé une convention quadripartite avec Madame la Ministre Amélie de Montchalin, l'Association des Anciens Elèves de l'ENA et l'Association des Administrateurs Territoriaux de France, associations avec lesquelles elle a largement contribué aux travaux de la mission conduite par Frédéric Thiriez.

L'ADH est fortement attachée aux valeurs républicaines d'égalité et d'accès citées dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

« Tous les citoyens sont admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

L'importance de l'attractivité du métier de Directeur d'Hôpital, également liée aux travaux sur la gouvernance et la simplification administrative a été rappelée lors de la signature de la convention.

Cette convention s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'association avec pour volonté et pour objectif de renforcer l'accès aux métiers de la fonction publique en général et à celui de directeur d'hôpital en particulier.

Contact :

Florent PHILIPPE / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence-adh@ghu-paris.fr

Le plan « Talents du service public » vise à permettre à chaque jeune d'avoir **toutes ses chances d'intégrer la fonction publique. La convention signée traduit un engagement partagé en faveur de la démocratisation des recrutements, de la diversité et de l'égalité des chances dans l'accès à la haute fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière**, auprès des jeunes générations et, plus particulièrement, auprès des jeunes publics, lycéens ou étudiants qui peuvent être socialement ou géographiquement défavorisés.

L'association, en lien avec les deux autres associations, va ainsi se mobiliser et organiser un dispositif pour aller à la rencontre des élèves et étudiants, pour les informer, susciter l'envie et leur proposer un accompagnement lors de la préparation du **concours. La contribution de l'ADH s'inscrira d'autre part, et dans la continuité des liens forts avec l'EHESP, dans la promotion du métier de directeur d'hôpital**, permettant notamment la découverte de celui-ci avec le souci de renforcer son attractivité.

Vincent PrévotEAU, Président et le bureau de l'ADH

Contact :

Florent PHILIPPE / Responsable de la communication et des affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence-adh@ghu-paris.fr